

s.B.32.32.Liban. - CFR/QM

Berne, le 12 mars 1990

o.253.o.

DG 13. März 90 - 1 0

NOTE AU CHEF DU DEPARTEMENTOtages suisses au Liban1. Etat de la question1.1. Les 3 canaux

Après une longue période d'incertitude et de tâtonnements, 3 canaux sont maintenant établis avec les ravisseurs ou présumés tels:

- Celui établi depuis l'année dernière entre le Ministère public et l'organisation d'**Abou Nidal Fatah CR**.
- Celui, plus récent, qui relie cette même organisation à l'Ambassade de Suisse à Damas.
- Celui que la cellule de crise du CICR a établi, dès le début de l'année, avec le **Hezbollah** chiite pro-iranien.

Ce triple contact résulte du fait que tout laisse finalement à croire que l'on est en présence de deux groupes qui ont barre sur les deux représentants du CICR. Le premier serait l'une des composantes minoritaires du Fatah CR, appelé Djihad islamique pour la libération de la Palestine, formé, semble-t-il, de Palestiniens sunnites en dissidence du Fatah de Yasser Arafat et du Fatah CR d'Abou Nidal. Le second serait le mouvement chiite libanais pro-iranien Hezbollah. A noter toutefois que les deux groupes, ni le FCR, n'ont jamais admis une quelconque implication dans l'enlèvement du MM. Christen et Erriquez.

1.2. Les exigences

Si l'on a progressé au niveau de l'identification des ravisseurs ou présumés tels, les mobiles des auteurs sont encore empreints d'une certaine opacité. Preuve en est les signaux

venus de ces 3 canaux qui ressortent davantage, pour l'instant tout au moins, du rébus que d'une exigence claire.

a) Le canal Ministère public

C'est le canal le plus ancien puisqu'établi avant même l'enlèvement des deux techniciens orthopédistes. D'emblée, le Fatah CR avait exprimé trois requêtes aux autorités suisses:

- pouvoir "accréditer" en Suisse un correspondant officiel de l'organisation
- un échange régulier d'informations
- des subsides contre fournitures d'information

Les derniers développements sont des plus déroutants pour l'analyste. Le 28 février dernier, en effet, le message du Fatah CR a consisté en une voie algérienne totalement inattendue. Alger aurait des griefs contre la Suisse quant à la "tolérance" helvétique envers le groupe d'opposants proche de Ben Bella. Entretemps, le groupe politique a été légalisé. Les Algériens auraient donc pris langue avec les ravisseurs pour amener les autorités suisses à revoir leur attitude face à ce groupe. Alger ne reconnaîtrait pas, officiellement bien sûr, cette hypothèse, se retranchant derrière le Fatah CR.

A noter que le Ministère public étudie encore le cas du libanais Said Hafez, expulsé de Suisse peu avant l'enlèvement du 6 octobre 1989 et qui aurait alors proféré des menaces contre la Suisse.

b) Le canal DFAE (via l'Ambassade de Suisse à Damas)

C'est le canal le plus fiable, car contrôlé essentiellement par le Département. Il s'agit, rappelons-le, d'un contact entre le porte-parole officiel du FCR Walid Khaled et Mme Von Senger, attachée à l'Ambassade à Damas. Le représentant d'Abou Nidal impute le double rapt aux auteurs de l'enlèvement du délégué Winkler à fin 1988. Les circonstances de la libération de ce dernier auraient provoqué un malentendu, qu'on peut interpréter par des

promesses non tenue de nature pécunière. Si malentendu, il y a, les ravisseurs de M. Winkler en sont les premiers responsables, ayant indiqué que peut leur importait qui payerait et suggérerait de s'adresser à Yasser Arafat. Une chose est certaine, les autorités suisses n'ont, bien sûr, rien payé. Le Chef de l'OLP l'a-t-il fait, et si oui, serait-il d'accord de le confirmer? C'est peu vraisemblable. Le DFAE est prêt à aborder ce point particulier avec le FCR. Le malentendu est un élément-clé puisque lors de la deuxième rencontre, le 7 mars dernier, le FCR demande des précisions sur les circonstances de la libération de Winkler. De son côté, le représentant du groupe devrait suggérer certaines approches pour faire libérer les deux représentants de Genève.

c) Le canal CICR-Hezbollah

Le canal CICR-Hezbollah est important parce qu'il infirme l'hypothèse Abou Nidal en tant que responsable de l'enlèvement. Les fondamentalistes libanais pro-iraniens auraient agi à l'instigation de Téhéran, où l'on en voudrait à la Suisse de la manière dont avait été réglée **l'occupation du Consulat général iranien à Genève**. Si cette hypothèse se confirmait, un contact entre le DFAE et Téhéran ne présenterait pas de problème particulier, les Iraniens, au niveau officiel, s'étant toujours déclaré, dès l'enlèvement, disposés à aider la Suisse. Il convient néanmoins d'attendre que cette "piste" se confirme et se précise jusqu'à ce que l'on soit plus certain de l'engagement de l'officialité iranienne en l'espèce.

Outre l'affaire du Consulat, les contacts Hezbollah ont indiqué **deux autres motifs de mécontentement** envers la Suisse:

1. Le fait que dans l'affaire Salman Rushdie, la Suisse se soit alignée sur les Occidentaux.
2. Le fait que la Suisse traîne les pieds dans l'aide à la reconstruction de l'Iran depuis la fin du conflit Iran- Irak (et modestie de nos échanges commerciaux).

d) Autres pistes

Depuis une semaine, la presse s'est fait l'écho d'une négociation parallèle menée par un chiite libanais **Mahammoud Rifat** pour le compte de la famille Hariri. L'avocat genevois Luc Payot a sollicité pour son client un visa sous prétexte de visite de famille. Depuis l'automne dernier en effet, Rifat est indésirable en Suisse où sa famille est demeurée. L'OFE a refusé le visa, mais pourrait revoir sa position le jour où Me Payot confirmera qu'il existe une possibilité de négociation. Cette piste est la moins crédible, tous les groupes concernés avaient jusqu'ici déclaré que la piste Hariri était un écran de fumée. Rifat est en contact avec un nommé Ali Hidjazi et le Suisse Griessen, qui auraient joué un certain rôle dans le cas des otages de la RFA. L'ex-porte parole du CICR a démenti toute implication dans cette filière tout en admettant qu'il la connaissait.

1.3. Evolution internationale

De récents signaux parvenus d'Iran pourraient laisser penser à un changement d'attitude de Téhéran dans la question des otages occidentaux du Liban. Cette possibilité de changement iranien est corroboré par de récentes déclarations du Ministère des Affaires étrangères de Syrie. On a fait état de négociations entre Washington et Téhéran concernant une solution définitive de tous les otages occidentaux. Il semble qu'une telle négociation n'en soit qu'à ses débuts et qu'elle pourrait s'avérer longue et ardue. A noter que les contacts avec le Hezbollah avait fait ressortir que le cas des deux déjégués du CICR était dissocié de celui des autres otages.

2. **Actions possibles**

2.1. Au niveau des canaux

a) Au niveau du Ministère public

Le Ministère public étudie présentement les raisons éventuelles ou supposées de la piste algérienne et examine

les circonstances de l'expulsion Said Hafez.

b) Au niveau du DFAE

Un deuxième contact a eu lieu, comme indiqué, le 7 mars dernier, un troisième est prévu le 15 ou le 16 du même mois.

c) Au niveau du CICR

Le CICR continue ses contacts avec les intermédiaires du Hezbollah. Par ce canal, un message de Genève aurait été remis aux otages, mais le CICR insiste pour avoir une "quittance".

2.2. Au niveau des Etats

Tous les contacts sont possibles, il faut cependant examiner quel en pourrait être le prix. Ainsi, dès que les Syriens avaient été approchés par l'Ambassade à Damas, une demande avait été faite pour une place de stage à l'hôpital de Genève en faveur du fils du Chef de l'Etat syrien.

- 2.2.1. Le CICR estime que les **Syriens** pourraient faire plus et suggère une nouvelle démarche de Berne. Cette action ne pose aucun problème si ce n'est qu'il faudrait envisager d'envoyer un diplomate de la Centrale à Damas pour montrer aux Syriens l'importance que Berne attache à leur collaboration que l'on souhaiterait plus active.
- 2.2.2. Les contacts avec l'OLP ont jusqu'ici été assurés par le CICR si l'on excepte la rencontre Arafat-Salvi à Prague qui était quasiment fortuite. L'Ambassadeur à Tunis pourrait très bien solliciter un rendez-vous auprès du Chef de l'OLP qui, dès l'enlèvement, n'a cessé d'assurer le CICR de son soutien. Il est en revanche douteux qu'Arafat donne des précisions sur son rôle éventuel dans la libération de Winkler. Aussi l'envoi depuis Berne d'un représentant du DFAE à Tunis est-elle à ce stade prématurée.
- 2.2.3. Une intervention auprès de l'**Algérie** est également prématurée. Dès l'enlèvement, le Chef de la Division politique

II avait sollicité, à travers l'Ambassadeur à Berne, l'aide d'Alger. A ce moment Algériens et Libyens tentaient une médiation à Saïda entre factions palestiniennes. Les efforts n'ont manifestement pas eu beaucoup de succès. La piste algérienne mentionnée par le contact FCR du Ministère public, est si inattendue qu'il convient pour Berne d'attendre plus de précision.

- 2.3.4. La voie **libyenne**, évoquée dès l'enlèvement du 6 octobre 1989, est encore aléatoire. Jamais Tripoli n'a été mentionnée comme acteur, tout au plus comme moyen de pression sur Abou Nidal, cette hypothèse se fondant sur le rôle positif du Colonel Kadhafi dans la libération du médecin belge Cools, il y a quelques années. Le CICR est limité dans son action, vis-à-vis de Tripoli, par son impuissance à progresser dans le dossier des prisonniers de guerre libyen, au Tchad. Une intervention de Berne est donc souhaitée par Genève. Le problème est qu'il s'agit de traiter l'affaire au niveau Kadhafi lui-même. Si la piste libyenne se confirmait, une demande d'audience d'un envoyé de Berne auprès du Chef de l'Etat libyen ne poserait pas d'opposition de principes. Il n'y a pas de contentieux entre la Libye et la Suisse sur le plan bilatéral, contrairement à ce qui avait été parfois évoqué.
- 2.2.5. Le Ministère public avait, à la fin de l'année dernière, suggéré de passer par l'**Egypte** pour "optimaliser" la voie libyenne. On entendait par là que le président Moubarak était, ou notamment les retrouvailles égypto-libyennes, susceptible d'intervenir auprès de son homologue de Tripoli en faveur d'une requête suisse. Le ministre d'Etat Boutros Ghali avait néanmoins laissé entendre qu'une telle demande, théoriquement envisageable, était prématurée. En cas de besoin, cette voie reste cependant ouverte. La question du niveau d'intervention serait réglée après contact avec l'Ambassade au Caire, car à l'époque Boutros Ghali avait affirmé que le rapprochement était le fait des deux chefs d'Etat uniquement.

2.2.6. Comme indiqué, une démarche auprès de l'Iran ne présente aucune difficultés de principe, surtout à un moment où les signes apparaissent d'une volonté de Téhéran de régler le problème des otages une fois pour toutes. L'occasion est toute trouvée depuis l'annonce de la visite en Suisse, le 16 mars prochain, du Ministre des Affaires étrangères iranien Velayati. Comme indiqué plus haut, d'éventuelles contre-prestations auraient à voir avec l'affaire de l'occupation du Consulat général iranien à Genève.

3. Aspects intérieurs

3.1. Dernièrement, les **comités de soutien** aux otages se sont départis de leur rôle d'appui pour se lancer dans un activisme nébuleux et critique à l'égard du CICR, celui de Lausanne en particulier. L'ancien Conseiller fédéral J.-A. Chevallaz a, de ce fait, mis fin à la collaboration qu'il avait consentie avec eux. Un des comités a sollicité une audience à Berne. Leurs représentants pourraient être reçus, mais à un niveau approprié.

3.2. Concernant les **familles des otages**, en revanche, on pourrait envisager avec faveur que le Chef du DFAE leur accorde une nouvelle audience. Les communiqués tant du DFAE que du CICR suite à la récente campagne de presse ont eu pour effet de rassurer la famille Erriquez et Christen qui au demeurant se sont distancées des comités de soutien.

DIVISION POLITIQUE II



Simonin

100-100000-100
Copie : - JAC - SRU - SI - CFR